

CGT CFDT SUD Santé FO
de l'AP-HP

Les kinésithérapeutes et pédicures podologues opposés à l'ordre et au paiement de la cotisation se sont réunis en Assemblée Générale le 8 novembre 2007 .
Plusieurs propositions d'actions envers le ministère ont été proposées :

- Un courrier intersyndical sera envoyé à Madame Bachelot Ministre de la santé pour lui demander un rendez vous
- Une lettre aux stagiaires leur expliquant notre opposition à l'ordre.
- **Une grève de l'encadrement des stagiaires à compter du 2 janvier 2008 avec un appel à l'élargissement au niveau national.**

Après plusieurs débats, la grève de l'encadrement des stagiaires nous paraît la seule solution qui permette une réaction du ministère sans léser les patients et les hôpitaux publics dans lesquels nous avons choisi de travailler. De la réactivité du ministère et de ses réponses dépendra l'issue du conflit .

C'est le système public qui encadre et forme les stagiaires, ce sont les écoles privées qui se font des fortunes. Les stagiaires seraient en droit de leur demander des comptes.

Un courrier intersyndical sera envoyé aux directeurs d'école pour les informer.

Pour mettre en place concrètement cette action, une nouvelle AG aura lieu le :

Assemblée Générale des Kinésithérapeutes et Pédicures podologues

Mardi 18 Décembre *

14 h

Amphi Florent Coste (près de l'orthopédie)

Cochin

M° Port Royal ou St Jacques

Faire remonter un contact par établissement (mail de service ou mail perso si nécessaire)

Le mot d'ordre de grève de l'inscription et de la non cotisation à l'ordre reste en vigueur. Faites remonter vos imprimés aux syndicats.

* heures mensuelles d'information déposées